

Honoraires Transaction, Gestion, Location

HONORAIRES DE TRANSACTION (TTC)

Prix de vente	Taux d'honoraires TTC
Jusqu'à 60 000 €	10 %
De 60 001 € à 120 000 €	9 %
De 120 001 € à 180 000 €	8 %
De 180 001 € à 240 000 €	7 %
De 240 001 € à 300 000 €	6 %
Plus de 300 001 €	5 %

HONORAIRES DE LOCATION (TTC)

A répartir :

Part du locataire :

- Honoraires de rédaction de bail et ses annexes, constitution des dossiers, visites des lieux :
 - Zone non tendue : 8€ du m² habitable TTC
 - Zone tendue : 10€ du m² habitable TTC
- Rédaction état des lieux : 3€ par m² TTC

Part du bailleur :

- Honoraires de rédaction de bail et ses annexes, constitution des dossiers, visites des lieux :
 - Zone non tendue : 8€ du m² habitable TTC
 - Zone tendue : 10€ du m² habitable TTC
- Rédaction état des lieux : 3€ par m² TTC

HONORAIRES DE GESTION LOCATIVE (TTC)

6% TTC des sommes encaissées